

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La loi a été adoptée le 22 février en même temps que le projet de loi sur la protection de l'enfance et celui « portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale » qui institue un droit au logement opposable.

Le Conseil constitutionnel a validé le texte tout en précisant les restrictions légales du partage du secret professionnel. L'Association nationale des assistants sociaux (Anas) publie des préconisations pour « limiter les dégâts » et va constituer une « cellule de veille et de vigilance ».

[http://
anas.travail-
social.com](http://anas.travail-social.com)

LAISSEZ LES GRANDIR ICI

Un collectif de cinéastes, avec la participation du réseau *Education sans frontières*, a réalisé un film de 2 minutes qui raconte l'histoire d'enfants de familles sans papiers. Diffusé dans les salles de cinémas d'art et d'essai, il est disponible en DVD.

6 € port compris

RESF
c/o EDMP
8 impasse
Crozatier
75012 Paris
en savoir plus :
[www.
educationsans
frontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)

343 MAMANS DES QUARTIERS

Lancé par l'association « *Ni putes ni soumises* » à l'occasion de la journée des femmes, l'appel de 343 mamans des quartiers demande aux politiques « de mettre un terme aux conventions bilatérales qui préservent les lois d'origine et qui [les] exposent aux violences de la polygamie, de la répudiation et du mariage forcé », des places en crèches et en garderies « pour cesser d'être cantonnées à la sphère privée », un meilleur accès à la culture et à la langue française pour pouvoir s'émanciper et « remplir pleinement [leur] rôle de mère, et faire de [leurs] enfants des citoyens ».

[www.niputesni
soumises.com](http://www.niputesni-soumises.com)

FAMILLES EN DIFFICULTE

La Fondation de France relance son appel à projets pour accompagner « *L'enfant et sa famille en situation de vulnérabilité* ». Actions soutenues : accompagnement de l'enfant et de sa famille, formation des acteurs, suivi et évaluation de projets repérés comme innovants pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques.

Date limite : 20 avril 2007

En savoir plus :
rhone@fdf.org
ou
www.fdf.org
rubrique
*Trouver un
financement
Enfance*

PAS DE QUARTIER POUR LES INEGALITES !

L'Afev regroupe des étudiants bénévoles qui donnent deux heures de leur temps chaque semaine pour accompagner un enfant ou un jeune en difficulté.

Jusqu'à 40 % des jeunes des quartiers défavorisés quittent l'école sans qualification. Pour l'Afev, leur désarroi est directement lié à leur parcours éducatif et l'association lance une campagne nationale pour demander « qu'une commission d'enquête parlementaire examine les motifs de ce désastre éducatif ». La Fédération des centres sociaux du Rhône est signataire de cet appel.

Le 26 avril, l'Afev Lyon organise une soirée au Transbordeur : débats, concerts, forum associatif...

appel à signer
en ligne :
[www.pasde
quartier.org](http://www.pasdequartier.org)

Gil Laurent
Afev Lyon
04 37 28 98 43
[gil.laurent
@afev.org](mailto:gil.laurent@afev.org)

FORUM JEUNES DU GRAND LYON

Le conseil de développement du Grand Lyon organise un forum avec 150 jeunes pour discuter de leurs attentes et priorités sur l'avenir de l'agglomération. Votre centre social peut inscrire des jeunes (18-30 ans), les synthèses du débat seront utilisées par le conseil de développement pour enrichir ses axes de travail.

Pascale
Gibert-Ledru
Conseil de
développement
Grand Lyon
par fax
04 78 63 48 80
ou mél
[conseilde
developpement@
grandlyon.org](mailto:conseilde
developpement@
grandlyon.org)

ASSOCIATION DROIT A L'ENERGIE STOP AUX COUPURES - 69

Cette association, parrainée par un comité d'élus, rassemble des syndicats de travailleurs sociaux et des associations. Elle aide les familles concernées par les coupures d'électricité, de gaz ou d'eau (pratiquées à partir de 79 € d'impayés) en négociant avec EDF, GDF ou la collectivité territoriale, en faisant intervenir les dispositifs de solidarité... Et milite pour obtenir une loi qui affirme que l'énergie et l'eau sont des besoins fondamentaux.

Association
Droit à l'énergie
Stop aux
coupures - 69
9 place L.Goujon
69100
Villeurbanne

Adhésion :
individuel : 5 €
association : 30 €

n° d'urgence :
06 26 03 39 09

[http://stopaux
coupures.com](http://stopaux
coupures.com)

VOTATION CITOYENNE

Le 14 avril, les centres sociaux Croix-Rousse (Pernon) et Quartier-Vitalité accueillent à nouveau cette campagne symbolique pour le droit de vote des résidents étrangers non européens aux élections locales.

[wgolberg@
wanadoo.fr](mailto:wgolberg@
wanadoo.fr)

La vie fédérale

UN « FAUX VRAI PROCÈS » POUR PROMOUVOIR LE CONCEPT « CENTRE SOCIAL »

Le C.A. a pris la décision d'organiser, avant les élections municipales de mars 2008, un événement qui mette en scène les centres sociaux et permette la discussion sur le sens de leur projet : un « faux-vrai procès des centres sociaux ». Votre centre social a reçu un courrier d'information. A lire, le compte-rendu du C.A. du 22 janvier 2007 sur le site fédéral, espace adhérents.

Un groupe de pilotage est en train de se constituer : si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Myriam Tierce-Monier.

MEMOIRES VIVES : AG ENTRE RHONE ET LOIRE

L'association « Mémoires vivas », qui rassemble les passionnés de l'histoire des centres sociaux, tiendra son A.G. nationale le samedi 12 mai de 10h à 17h au Centre social de Gerland (Lyon 7^e) :

- le matin : assemblée statutaire
- l'après midi : état des lieux des recherches sur « L'émergence des fédérations de la Loire et du Rhône » par Paul Maguin et Marie-Jeanette Rat Patron. Discutant : Jacques Eloy.

Le repas peut être pris sur place moyennant finances.

Inscriptions : M.J. Rat Patron, Les Mollards 73230 Thoiry ou par mél : mjrp3@tiscali.fr

AG FEDERALE

Elle aura lieu vendredi 15 juin de 10h à 18h au Centre social de Vaise Pierrete-Augier (Lyon 9^e). *Invitations suivent.*

La vie des centres

QUESTIONS POUR L'AVENIR

Dans leur journal « La Piaillée » de mars, les **centres sociaux des Monts du Lyonnais** s'interrogent : « *Les centres sociaux sont-ils en danger ?* » La logique des financements par appels d'offres ou délégation de service public, prend peu en compte les charges de structure, la fonction d'animation globale du centre social. Par ricochet, l'image de « prestataire de service » prend le pas sur celle d'association d'habitants centrée sur le « vivre ensemble » : cela rend difficile l'engagement des bénévoles... Un débat très intéressant à lire en complément de l'action entreprise par la Fédération nationale à l'Assemblée nationale.

Comité de coordination des Monts du Lyonnais 04 78 19 08 50

DANSER AUTREMENT

Le **Centre social Quartier-Vitalité** (Lyon 1^{er}) accueille deux stages de « danse au sol », animés par l'association « Désir danse ». Ces stages permettent à des personnes accidentées et handicapées de faire revivre leur corps ; ils sont accessibles à tous publics et gratuits car l'objectif est de faire connaître cette pratique. Les samedis 21 avril et 12 mai. *Contact : 04 78 39 36 36*

EMBRAYER, PASSER LA 6e EN DOUCEUR...

Il s'agit d'aider des enfants lors de la transition entre école et collège, et en même temps de marquer ce passage par un moment fort : pendant les vacances de printemps, les enfants de CM2 participent à des ateliers animés par des enseignants-stagiaires de l'IUFM et les animateurs du centre social : conception d'un jeu de l'oie, atelier d'écriture, création d'un site internet... Ils reviennent ensuite lors des vacances d'automne, alors qu'ils sont en 6^{ème}, réaliser d'autres projets : un journal, une vidéo, une émission de radio... Pour cette action conduite dans le cadre du Projet de réussite éducative, le **Centre social Grand'Côte** (Lyon 1^{er}) travaille en partenariat avec les écoles, le Réseau d'éducation prioritaire, l'IUFM, la Ville de Lyon...

Pour en savoir plus : le site « Espace numérique » de l'IUFM : <http://ent.lyon.iufm.fr>

ou Centre social Grand'Côte : 04 78 29 90 44

LES DROITS DES FEMMES

« *Vous êtes femme, mère, grand-mère... Quels sont vos droits et vos devoirs ?* » Echanger autour d'un jeu sur ce que dit la loi, mais aussi s'informer sur les violences conjugales, les différences entre hommes et femmes, le droit de la famille et la législation internationale, l'accès aux soins et la santé féminine... C'est toute une semaine d'animations, spectacles, discussions et sensibilisation que le **Centre social Mermoz** et le **Centre social Laënnec** (Lyon 8^e) ont prévue, du 23 au 27 avril, avec de nombreux partenaires tels que la Maison de justice, la Maison du Département, la CPAM, le Cif du Rhône, l'association Filactions...

Centre social Mermoz : 04 78 74 26 78

Centre social Laënnec, antenne Mermoz : 04 78 74 59 28

ASSEMBLEES GENERALES

Centres sociaux Dolto et Montaberlet, Décines : 18 avril à 18h30

Centre social Vivre-en-Haut-Beaujolais, Monsols : 18 avril à 19h

Centre social du Grand-Vire, Vaulx-en-Velin : 20 avril à 18h

Centre social de Brignais : 20 avril à 19h

Centre social Eugénie-Cotton, Vénissieux : 24 avril à 18h

LES OFFRES D'EMPLOI

La bourse d'emplois est accessible sur le site fédéral. Les offres peuvent aussi être consultées sur place à la FCSR.

Educateur/trice jeunes enfants (*G. Philippe, Bron*)

Animateur/trice informatique (*Brignais*)

Animateur/trice enfance (*Rillieux*)

Animateurs/trices Bafa et Bafd vacances été (*Belleville*)

Animateur/trice Bafd vacances été (*Monsols*)

Assistant/e de direction cdd (*Ecully*)

Professeur de danse modern jazz cdd (*Grigny*)